

Commission permanente

CONF/SC(2018)SYN2

CARNET DE BORD DE LA REUNION

Du vendredi 26 Janvier 2018

<u>Présents:</u> Robert BERGOUGNAN, Miguel CABRAL, Rares Augustin CRAIUT, , Gerhard ERMISCHER, Jean-Marie HEYDT, Julianne LAGADEC, Salomon LEVY, Thierry MATHIEU, Simon MATTHIJSSEN, Anne NEGRE, Luminata PETRESCU, Richard PIROLT, Maritchu RALL, Cyril RITCHIE, Anna RURKA, Katarzyna SOKOLOWSKA, Christoph SPRENG, Iamvi TOTSI, Claude VIVIER LE GOT

Secrétariat : Mary Ann Hennessey Jane Crozier,

La Commission permanente :

- 1. Ouverture de la réunion par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING
- 2. A adopté l'ordre du jour pour adoption
- 3. A nommé Richard Pirolt, Rapporteur de la réunion
- 4. A accueilli les membres du Bureau de la Conférence des OING nouvellement élus ('15)
- 5. **Est revenue** sur la session en général ('10) et constaté une satisfaction générale dans l'ensemble.
 - a. Les consultations avec les OING ont permis d'enrichir les feuilles de route des commissions thématiques ;
 - Les groupes de travail transversaux constituent une initiative nouvelle qui a besoin d'être repensée et mieux structurée de manière coordonnée. Les objectifs des groupes transversaux devraient être plus clairs;
 - c. Market Place a été reçu positivement par les participants. C'est une initiative nouvelle, jugée positive grâce à son format interactif. Elle offre un espace d'interconnexion entre les instances de la Conférence des OING, les OING, les différentes divisions du Conseil de l'Europe et les ONG invitées. La préparation du Market Place devrait se faire avec les groupes transversaux de la Conférence des OING;

- d. Délai de traduction. Pour les sessions, les traducteurs du Conseil de l'Europe ont toujours de nombreuses traductions et ont besoin d'un délai plus long. Les documents transmis tardivement n'ont pu être traduits ;
- e. L'événement parallèle sur les droits des personnes LGBTI les contributions ont été de haute qualité.
- 6. Planification des événements en 2018 ('30)
 - a. attend la confirmation du thème et la validation de la note conceptuelle du Forum Mondial de la Démocratie par le comité de pilotage. La Conférence y est représentée par Maritchu Rall. La dernière proposition discutée concernait la citoyenneté en mouvement;
 - ne peut s'engager à la préparation du 17 Octobre 2018 (voir la lettre co-signée par plusieurs OING) malgré son soutien à la cause car elle doit prendre en compte les incertitudes liées aux questions budgétaires qui impactent le Conseil de l'Europe;
 - c. les visites dans les pays membres se feront en « l'ex-République yougoslave de Macédoine », au Royaume-uni, en Arménie. La délégation sera composée en fonction de l'expertise requise pour chaque pays visité;
 - d. **décide** d'une discussion en avril sur l'organisation d'un évènement majeur dans l'année (deuxième partie de l'année, thème à identifier suivant les priorités du SG et de la Conférence des OING)
 - e. **décide** d'une discussion en avril sur le Forum interactif *Market Place* pendant la session d'été ;
 - f. **décide** d'une discussion en avril sur le *side event* sur les contributions des femmes aux processus de paix qui aura lieu pendant la session de juin (Anje Wiesinga)¹.
- 7. **a reporté** le point sur le programme de travail du <u>Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG</u> (janvier juin 2018) et l'appel à candidatures (nouveau mandat des experts en juillet 2018) à une discussion ultérieure.
- 8. **a décidé** que, suite à l'exposition par la direction de la DGII surles problèmes budgétaires rencontrés par le Conseil de l'Europe, la Commission permanente adressera une lettre aux représentations permanentes des Etats membres, en les appelant à une plus grande solidarité.
- a décidé que Jean Marie Heydt représentera la Conférence des OING au Comité exécutif du <u>Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe</u> après y avoir fini sa présidence en février 2018 et ce, jusqu'à la fin du mois de juin 2018.
- Point d'information sur les étapes suivantes: réunion du Bureau (février 2018), poursuite du travail sur le Code de conduite (réunion 9 février, adoption par la CP avril 2018), élaboration par le Bureau du Plan d'action de la Conférence des OING (adoption juin 2018)
- 11. Divers : Point reporté de la réunion de la Commission permanente du lundi 22 janvier « Communication au sein et de la Conférence des OING : domaine, adresses e-mail des élus, outil « gotomeeting » pour les échanges intermédiaires.

¹ Note annonçant les principes pour l'organisation des side events pendant la session https://rm.coe.int/168070d6cc. Les side events sont en lien avec les activités des commissions thématiques ou du Bureau et nécessitent une validation par la Commission permanente. Sauf problème particulier, la Division de la société civile finance l'interprétation d'un side-event par session. Les autres frais sont à planifier avec OING-Service.

- a. La Division de la société civile a consulté le Service des Technologies de l'Information du Conseil de l'Europe au sujet de la création d'adresses e-mail hébergées sur le serveur du Conseil de l'Europe pour la Conférence des OING.. Dans l'absolu, il serait possible de créer des boites aux lettres partagées dont le nom de domaine serait un sous-domaine de celui du Conseil de l'Europe comme « @ingo.coe.int » par exemple mais cela impliquerait forcément l'existence et l'utilisation de comptes internes au Conseil de l'Europe pour pouvoir gérer ces boites aux lettres, ainsi que pour pouvoir les ouvrir et envoyer des mails « en tant que »². Les membres de la Commission permanente ont exprimé le besoin d'avoir plus de temps pour en discuter et ont décidé de reporter cette discussion à leur prochaine réunion en avril.
- b. Ont décidé de poursuivre la discussion au sujet de la Stratégie de communication et de ses outils.. Une réunion de travail spécifique centrée sur la communication et l'expertise sera organisée le 22 avril après-midi à ce sujet (sans interprétation).
- 12. Date de la prochaine réunion (23 avril 2018)

² Le 5 février, le Service des Technologies de l'Information a informé la Division de la société civile qu'elle n'était pas favorable à la création de comptes internes pour des utilisateurs ne faisant pas partie du personnel sauf s'il y a un besoin technique bien précis et non disponible à l'extérieur. Or, ce besoin peut tout à fait trouver une solution externe.